

INFO FONDS



EN BREF :

- P1 LE SOUTIEN D'UN CONSEILLER : UNE VALEUR AJOUTÉE IMPORTANTE POUR L'INVESTISSEUR
- P3 COMBLEZ VOS BESOINS DE LIQUIDITÉS TOUT EN ALLÉGEANT VOTRE FACTURE FISCALE AVEC LES PARTS DE CATÉGORIE T DE FONDS DESJARDINS
- P3 GESTIONNAIRE DE FONDS : ABERDEEN ASSET MANAGEMENT
- P4 TESTEZ VOS CONNAISSANCES FINANCIÈRES



Le soutien d'un conseiller

UNE VALEUR AJOUTÉE IMPORTANTE POUR L'INVESTISSEUR

Dans un environnement financier où les produits sont de plus en plus diversifiés et parfois complexes, il est bon de bénéficier de l'expertise et du soutien d'un expert qui s'y connaît... et qui vous connaît.

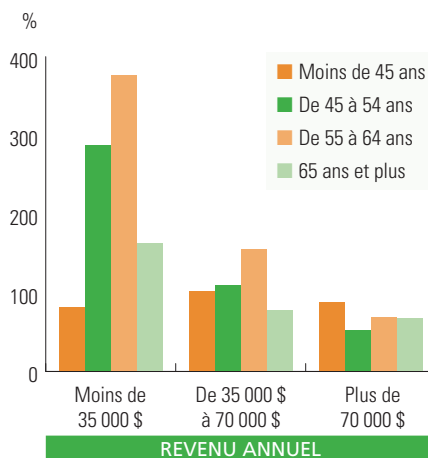
Qui peut vous accompagner à toutes les étapes de votre vie et vous aider à faire croître la valeur de votre patrimoine ? Votre conseiller de Desjardins.

DES EFFETS POSITIFS SUR LA VALEUR DE VOTRE PATRIMOINE

Certains investisseurs gèrent eux-mêmes une partie ou l'ensemble de leur portefeuille et réussissent très bien. Toutefois, ceux qui comptent sur la présence d'un conseiller à leurs côtés obtiennent généralement de meilleurs résultats. C'est ce que démontre ce graphique, réalisé à partir de données tirées de l'édition 2011 du rapport *La valeur des conseils*, de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC).

Nous pouvons en conclure que la plupart des personnes accompagnées par un conseiller dans leurs décisions de placement voient la valeur de leur patrimoine s'apprécier davantage que celles qui ne le sont pas. En effet, les investisseurs qui bénéficient de l'aide d'un conseiller obtiennent en moyenne un rendement supérieur de 3 % à celui des investisseurs qui gèrent leur portefeuille eux-mêmes.

POURCENTAGE ADDITIONNEL D'APPRÉCIATION DE LA VALEUR DU PATRIMOINE CHEZ LES PERSONNES SUIVIES PAR UN CONSEILLER PAR RAPPORT À CELLES QUI N'EN ONT PAS.



Suite à la page suivante

Prix Morningstar et Fundata



Finaliste 2011
Gala canadien du placement
Morningstar

FUNDGRADE® A

TROIS FONDS DESJARDINS SE DISTINGUENT POUR LEURS RENDEMENTS EN 2011

- ▶ Fonds Desjardins Marchés émergents
- ▶ Fonds Desjardins Équilibré Québec
- ▶ Fonds Desjardins Obligations opportunités

Ces Fonds Desjardins ont obtenu la cote FundGrade A+ de la firme Fundata pour l'année 2011. Cette cote est attribuée aux fonds de placement ayant obtenu un rendement supérieur pour un même risque, et ce, de façon constante. Ces trois Fonds Desjardins se classent parmi les leaders puisque 98 % des autres fonds de même catégorie ont eu des rendements inférieurs pour un même risque.

De plus, lors du dernier Gala canadien du placement Morningstar, le Fonds Desjardins Marchés émergents s'est vu octroyer la médaille de bronze pour 2011 dans la catégorie des meilleurs fonds de placement des marchés émergents.

Ces prix confirment, une fois de plus, l'engagement de Desjardins à offrir des placements de qualité, gérés avec rigueur et constance par une équipe d'experts.

logo FSC à venir

Pour toute question sur vos placements ou tout article de ce numéro, consultez votre conseiller de Desjardins, et, en tout temps, visitez fondsdesjardins.com



Coopérer pour créer l'avenir

Le soutien d'un conseiller Une valeur ajoutée importante pour l'investisseur

(Suite de la page précédente)

Si votre conseiller peut faire une telle différence sur la croissance de vos économies, c'est notamment parce qu'il est en mesure :

- ▶ de vous aider à préciser vos objectifs et à établir une vision à long terme pour vos placements ;
- ▶ de vous recommander une stratégie de diversification d'actifs adaptée à vos besoins à long terme ;
- ▶ d'orienter votre participation à des régimes enregistrés, tels un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un régime enregistré d'épargne-études (REEE), ou encore, à un compte exempt d'impôts tel un CELI ; et
- ▶ de vous proposer des options de placement fiscalement avantageuses.

UN RÔLE IMPORTANT À PLUSIEURS ÉGARDS

Outre l'aspect rendement, le rôle du conseiller est important à plusieurs égards. De fait, la relation de confiance avec votre conseiller vous permet :

- ▶ de développer de meilleures habitudes financières, notamment en matière d'épargne ;
- ▶ de prendre de meilleures décisions financières ;
- ▶ de planifier et d'envisager sereinement une retraite confortable ;
- ▶ d'obtenir des conseils avisés en toutes circonstances de même que des réponses à vos questions portant sur vos affaires ; et
- ▶ d'avoir accès à une source d'information spécialisée en matière d'investissement.

VOTRE CONSEILLER DE DESJARDINS : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ !

En tant que détenteur de Fonds Desjardins, portefeuilles Diapason ou SociéTerre, vous ne communiquez peut-être qu'une seule fois par année avec votre conseiller de Desjardins, lors de la période des REER. Pourquoi ne prendriez-vous pas l'habitude de faire appel à lui plus fréquemment dorénavant ?

Toujours à l'écoute de vos besoins, votre conseiller sait vous guider dans vos choix, et ce, tout en vous laissant le dernier mot. En outre, lorsque votre situation financière évolue, il peut mieux que quiconque vous aider à modifier votre plan d'action en conséquence. Bref, plus vous parlerez souvent à votre conseiller de Desjardins, mieux il vous connaîtra et plus il deviendra un précieux allié sur lequel vous pouvez compter.

PAS BESOIN D'ÊTRE RICHE POUR CONSULTER UN CONSEILLER DE DESJARDINS !

L'accumulation de richesse précède-t-elle le besoin de recourir à des services-conseils en matière de placement ? Selon le sondage Pollara 2011 de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC), ce n'est pas le cas. En effet, 37 % des investisseurs de fonds de placement avaient accumulé moins de 10 000 \$ en épargne et placements avant de faire appel à un conseiller, alors que 57 % avaient amassé moins de 25 000 \$.

FOIRE AUX QUESTIONS

Q POURQUOI RECOURIR AUX SERVICES D'UN CONSEILLER ?

R Les produits financiers sont de plus en plus diversifiés, et il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Il est important de pouvoir bénéficier de l'expertise et du soutien d'un expert qui s'y connaît... et qui vous connaît.

Q QUEL IMPACT LE CONSEILLER PEUT-IL AVOIR SUR LA VALEUR DE MON PATRIMOINE ?

R Selon une étude récente réalisée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC), la plupart des personnes qui font appel à un conseiller pour leurs décisions de placement voient la valeur de leur patrimoine s'apprécier davantage que celles qui ne le font pas.

ACCÈSD

C'EST SIMPLE, RAPIDE, SÉCURITAIRE ET C'EST RENDRE SERVICE À L'ENVIRONNEMENT !

- ▶ Investissez en ligne dans vos Fonds Desjardins.
- ▶ Obtenez vos relevés de placement Fonds Desjardins et consultez très bientôt en ligne vos avis de transaction, le Prospectus simplifié et ses modifications, de même que le Rapport annuel des Fonds Desjardins.

En recevant vos relevés en ligne, vous contribuez à diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) résultant de la production et de l'envoi de relevés imprimés. Ainsi, sur une base annuelle, les abonnés actuels aux relevés en ligne des Fonds Desjardins diminuent de deux tonnes les émissions de GES, ce qui constitue une quantité non négligeable puisqu'une voiture émet en moyenne trois tonnes de GES par année.

Par ailleurs, ces relevés virtuels permettent d'économiser, sur une base annuelle, plus de 127 400 litres d'eau, soit la quantité requise pour produire ces relevés sur papier.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur AccèsD ou fondsdesjardins.com, ou communiquez avec le service à la clientèle au 514 CAISSES/ 1 800 CAISSES.

Comblez vos besoins de liquidités tout en allégeant votre facture fiscale avec les parts de catégorie T de Fonds Desjardins

Les statistiques le démontrent clairement : l'espérance de vie augmente. Voilà pourquoi il est important de pouvoir compter sur une solution de revenu de retraite permettant de maintenir plus longtemps votre niveau de vie. C'est précisément ce que les parts de catégorie T font pour vous lorsque vous êtes à la retraite ou en préretraite, et que vous souhaitez tirer un revenu de vos placements.

DES AVANTAGES DANS UNE CATÉGORIE À PART !

REVENU RÉGULIER ET PRÉVISIBLE

Vous connaissez votre revenu à l'avance, ce qui simplifie la gestion de votre budget. Par exemple, dans le cas des portefeuilles Diapason Retraite, le taux de distribution annuel du capital investi peut varier de 4 % à 6 %, selon l'option choisie.

PROLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE DE VOTRE CAPITAL

En fonction des conditions de marché, la valeur initiale de votre investissement peut être maintenue, ou même croître, et ce, même si vous retirez un revenu de votre placement – ce qui a pour effet d'augmenter la longévité de votre capital.

ALLÈGEMENT DE LA FACTURE FISCALE

Selon les différentes options de catégorie T de Fonds Desjardins, une portion pouvant aller jusqu'à 90 % du revenu versé est considérée comme un remboursement en capital et est non imposable l'année où il est perçu. Voilà un avantage fiscal intéressant, tel qu'il est illustré ci-contre.

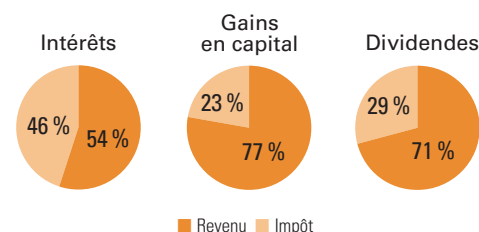
À partir de votre profil d'investisseur et de vos besoins de revenu, votre conseiller de Desjardins vous aidera à déterminer la meilleure façon de profiter des parts de catégorie T. Il n'en tient qu'à vous de lui en parler !

LE REMBOURSEMENT EN CAPITAL
n'entraîne aucun impôt à payer
dans l'année où le revenu est perçu



■ Revenu fiscalement avantageux

TAUX D'IMPOSITION
s'appliquant sur d'autres types de revenu



■ Revenu ■ Impôt

Note : fondé sur un taux d'imposition de 46 %

Plusieurs Fonds Desjardins et portefeuilles Diapason Retraite non enregistrés vous donnent droit aux avantages des parts de catégorie T. Informez-vous !

Les Fonds Desjardins qui composent votre portefeuille sont gérés par des professionnels de l'investissement qui comptent parmi les meilleurs gestionnaires de portefeuille au monde, chacun dans son domaine d'expertise. À chaque trimestre, nous vous présentons une brève description de l'un d'eux.

GESTIONNAIRE DE FONDS



ABERDEEN ASSET MANAGEMENT

Un gestionnaire d'actifs d'envergure internationale

Spécialisée dans la gestion d'actifs, la société Aberdeen Asset Management gère des mandats en actions, en titres à revenu fixe, en placements privés, en immobilier et en stratégies alternatives, pour les particuliers et les clients institutionnels. La firme privilégie une approche d'investissement à long terme pour ses mandats en actions.

Aberdeen Asset Management se distingue par un processus très rigoureux et complet de recherche et de validation des titres. Son équipe de gestionnaires mondiaux bénéficie du soutien de cinq équipes de recherche régionales dédiées à l'Amérique du Nord, à l'Europe, au Japon, à l'Asie-Pacifique excluant le Japon, et aux marchés émergents.

Les gestionnaires construisent leurs portefeuilles à partir de titres recommandés par les équipes de recherche régionales qui analysent la qualité des sociétés ainsi que le prix de leurs actions. La préférence est accordée aux sociétés offrant des perspectives de croissance stable combinées à un rendement en dividendes plus élevé que la moyenne et un niveau d'endettement plus faible que la moyenne.

Les Fonds Desjardins gérés par la firme Aberdeen Asset Management sont bien diversifiés d'un point de vue sectoriel et géographique. On retrouve le Fonds Desjardins Actions outre-mer valeur et le Fonds Desjardins Actions mondiales toute capitalisation dans les portefeuilles Diapason.

ABERDEEN ASSET MANAGEMENT EN BREF

Année de création : 1983

Siège social : Édimbourg

Bureaux : 1 900 employés répartis
dans 30 bureaux et 23 pays

Actif total sous gestion :
275 milliards \$ CA au 31 décembre 2011

Pour en savoir plus sur ces
Fonds Desjardins, consultez
le site fondsdesjardins.com



INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Oléoduc Gateway de Enbridge : une proposition d'actionnaire est déposée

Le projet de construction du pipeline Northern Gateway, qui propose d'acheminer le pétrole de l'Alberta vers l'océan Pacifique, se heurte à une contestation farouche de la part des Premières Nations.

Depuis plusieurs années, notre partenaire Placements NEI encourage Enbridge à obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des Premières Nations pour la construction du pipeline. Enbridge a offert aux Premières Nations des droits de propriété partiels sur le pipeline, mais plusieurs Premières Nations côtières situées le long du tracé proposé de l'oléoduc et du couloir de circulation des pétroliers s'y opposent fortement, ce qui représente un risque pour le projet.

Suivant une évaluation du risque que représente la contestation des Premières Nations, Placements NEI conclut que « sans le soutien de toutes les Premières Nations présentes sur le passage de l'oléoduc (ainsi que sur la voie proposée pour les pétroliers), ce projet ne

pourra pas progresser. Plusieurs décisions de la Cour suprême du Canada donnent aux Premières Nations de la Colombie-Britannique des droits uniques pour déterminer l'emploi approprié des terres sur leur territoire ».

Compte tenu de l'opposition qui persiste, Fonds Desjardins Environnement et Placements NEI ont demandé à Enbridge d'expliquer comment le refus des Premières Nations pourrait avoir un impact sur le projet et comment elle entend atténuer les risques juridiques, opérationnels et d'atteinte à la réputation. Devant l'incapacité d'Enbridge de nous fournir les explications demandées, Fonds Desjardins Environnement et Placements NEI, conjointement avec Vancity Investment Management, ont déposé, en décembre 2011, une proposition d'actionnaire demandant à Enbridge de répondre à nos questions. La proposition sera présentée lors de l'assemblée annuelle qui aura lieu le 9 mai 2012. Nous vous invitons à suivre l'actualité !

À LIRE AUSSI Votre bulletin *Un monde en action*, disponible sur fondsdesjardins.com en cliquant sur l'onglet *Investissement responsable*.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? Écrivez-nous à isr@desjardins.com

TESTEZ VOS CONNAISSANCES FINANCIÈRES

VRAI OU FAUX ?

- 1 Le remboursement en capital est imposable dans l'année où il est perçu.
- 2 Selon plusieurs études, les investisseurs qui font appel à un conseiller voient s'accroître la valeur de leur patrimoine.

RÉPONSES 1. (Faux) 2. (Vrai)

SAVIEZ-VOUS QUE ?

En plus de vous faire économiser de l'impôt, vos REER peuvent vous procurer le capital nécessaire pour acheter une première maison. Si vous cotisez à un régime d'épargne-retraite collective mis en place par votre employeur, empressez-vous de maximiser vos cotisations. Vous pourriez en retirer jusqu'à 25 000 \$ pour acheter votre première maison. La plupart des employeurs autorisent les retraits pour le régime d'accession à la propriété (RAP).

Parlez-en à votre conseiller de Desjardins.

INFORMATION DISPONIBLE

fondsdesjardins.com



CONSULTEZ LE NOUVEAU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ

Le nouveau prospectus simplifié de mars 2012 apparaît maintenant dans la section *Information aux investisseurs* du site fondsdesjardins.com. Ce prospectus regroupe toute l'information relative aux Fonds Desjardins. Choisissez les Fonds dans lesquels vous avez investi ; prenez le temps de lire leurs objectifs et de consulter leurs stratégies.

Vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires ? Consultez aussi la notice annuelle et les fiches Aperçu du Fonds. Parlez à votre conseiller de Desjardins si vous avez des questions ou si vous souhaitez approfondir vos connaissances et bien comprendre vos placements.

SURVEILLEZ LES NOUVEAUTÉS

De plus, vous pourrez y consulter les capsules vidéo « En coulisse avec nos experts » dans lesquelles nos gestionnaires vous présenteront les stratégies mises en œuvre dans la gestion des Fonds Desjardins. Restez en ligne !

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir.